



Groupement : administration
générale et ressources humaines

Dossier de demande d'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier

-RENFORT CIS-

Merci de placer
votre photo ici

**Le dossier d'engagement dûment complété et les pièces justificatives sont à
rendre AU PLUS TARD LE 13/03/2022**

NOM:.....Prénom:.....

Sexe : H F Age :.... ans Né(e) le :..... à° Dpt :

Nationalité :N°S.S. :

Adresse :

Code postal :Ville :.....

Tél :E-mail :

Profession : Fonctionnaire Autre (1)

SDIS D'origine :

Affecté au CIS deGrade :.....

Avez-vous déjà souscrit un engagement saisonnier en qualité de SPV au SDIS66: Oui Non

Personne à contacter en cas de situation grave :

Nom, Prénom : Tél :

Adresse:.....

Formations détenues (à jour de formation continue) :

Permis B Permis PL

FI complète Équipier SUAP FDF niveau ... SR COD niveau

Chef d'agrès SUAP Chef d'agrès PPBE Chef d'agrès incendie

Autres :.....

**Fournir obligatoirement la copie des diplômes, arrêtés de grade et permis (recto/verso)
en format PDF**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

1, rue du Lieutenant Gourbault – B.P. 19935 – 66962 Perpignan Cedex 09 Standard 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur Départemental des services d'incendie et de secours

Périodes exactes de disponibilité durant la saison :

Les disponibilités doivent être comprises entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2022, pour une période minimale de 1 mois

Juin du au 2022
Juillet du au 2022
Août du au 2022
Septembre du au 2022

Souhaits d'affectation : (cocher 1 case par colonne)

Les affectations seront proposées en tenant compte des souhaits lorsque cela sera possible.
Si vous n'avez pas de souhait particulier, veuillez indiquer "indifférent".

CIS	SOUHAIT 1	SOUHAIT 2
Argeles Sur Mer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Barcarès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canet En Roussillon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capcir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Céret	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cerdagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Côte Vermeille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ille Sur Tet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Font-Romeu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Boulou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les Apres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perpignan Nord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perpignan Ouest	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perpignan Sud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prades	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rivesaltes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salanque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint-Cyprien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ne souhaite pas être hébergé

Doit être impérativement hébergé

Je soussigné(e) M.atteste de l'exactitude des informations déclarées dans le présent formulaire.

Fait à, le/...../2022.

Signature du candidat

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

1, rue du Lieutenant Gourbault – B.P. 19935 – 66962 Perpignan Cedex 09 Standard 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur Départemental des services d'incendie et de secours

**Reproduire MANUSCRITEMENT la déclaration
ci-après dans le cadre prévu à cet effet**

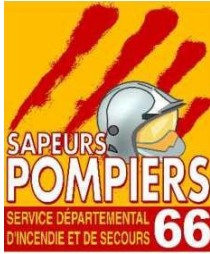
(code de la sécurité intérieure, livre VII, titre II, chapitre III, section : sapeurs-pompiers volontaires)

Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, me trouver en position régulière au regard des dispositions du Code du Service National et je m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Déclaration manuscrite

NOM : Prénom :

Date : Signature



CHARTRE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité au sein du corps des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage, par ailleurs, à acquérir et maintenir les compétences nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui pourraient m'être confiées.

En tant que sapeur-pompier volontaire, j'œuvrerai collectivement avec courage et dévouement.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentionné face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je contribuerai à promouvoir cet engagement citoyen, notamment dans le but d'en favoriser le développement au sein des générations futures.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je participerai aux cérémonies publiques et représenterai le service en tant que de besoin.

Tout sapeur-pompier volontaire est rattaché à un cadre juridique spécifique unique :

Le sapeur-pompier volontaire exerce ses missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

Le sapeur-pompier volontaire a droit à des indemnités horaires, une protection et des prestations sociales ainsi qu'à une prestation de fin de service.

Le sapeur-pompier volontaire a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquière et maintienne à niveau ses compétences. Ces formations peuvent être valorisées tant dans le monde du travail que dans le secteur associatif.

Le sapeur-pompier volontaire a le droit de porter les tenues, insignes, fanions et drapeaux lors des cérémonies officielles et des activités du réseau associatif.

Rôle du réseau associatif : Le réseau associatif, fondé sur des structures locales, départementales, régionales et nationales, permet de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échange et de partage.

Le réseau associatif contribue à promouvoir l'image des sapeurs-pompiers volontaires dans la société.

Le réseau associatif veille également aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers, au respect des valeurs dont les sapeurs-pompiers sont porteurs et, plus globalement, notamment par son action sociale, à assurer la défense de leurs intérêts, de leur image et de leurs droits tant auprès des populations, des pouvoirs publics et des employeurs qu'en justice.

Le sapeur-pompier volontaire contribue à faire vivre le réseau associatif.

Nom : _____ Prénom : Le _____ à _____
Signature
(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)*

**Attestation
de l'Autorité compétente (1)
du SDIS où le candidat est sapeur-pompier volontaire**

Je soussigné(e), M. ,
qualité du signataire..... ,

- **Autorise** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom grade
.....Sapeur-Pompier volontaire au SDIS de
(Dpt)..... à
souscrire, si sa candidature est retenue, auprès du SDIS des Pyrénées-Orientales un
engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier d'une durée d'un mois au
minimum et de quatre mois au maximum entre le 1^{er} juin 2022 et le 30 septembre 2022.
Remarque : la période d'autorisation doit englober la phase de stage FDF1 si le SPV n'en est pas
titulaire.

- **Atteste que** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom.....

- détient la FI de SPV complète
- Module secours à personne
- est à jour de ses formations continues et de ses différents recyclage

**fournir un livret de formation avec les dates d'obtentions et de recyclages des différentes
formations**

- **Autorise** le SPV à effectuer la saison avec :
- Ses rangers : OUI NON
- Sa Tenue de Service et d'Intervention (anciennement tenue F1) : OUI NON

Le SDIS 66 s'engage à fournir au SPV les casques F1 et F2 et la tenue de feu.

Le SDIS 66 assurera la remise en état, le renouvellement par l'échange - ou éventuellement le
remboursement - de tout effet d'habillement sapeur-pompier détérioré pendant l'exercice de l'emploi
saisonnier des sapeurs-pompiers volontaires extra-départementaux engagés pour le renforcement
des centres d'incendie et de secours au cours de la saison estivale 2022.

Fait à, le

Signature(1) et cachet

(1) Le Directeur départemental des Services d'incendie et de secours ou son représentant dûment habilité.

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

PAR TOUS LES CANDIDATS

- Le présent dossier d'engagement
- 1 photo d'identité à coller en 1^{ère} page
- Certificat d'aptitude médicale du SDIS d'appartenance **à jour pour la durée de la saison**
- Copie des formations détenues et des recyclages ou livret de formation attesté par votre SDIS
- Copie de la carte d'identité ou du livret de famille
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom
- Copie de l'attestation d'assuré social mentionnant l'ouverture des droits et en cours de validité au moins jusqu'au 30 septembre 2022 (et non une photocopie de la carte vitale)
- L'attestation d'autorisation de votre SDIS pour la saison estivale (formulaire F2)
- Fiche d'habillement**

Tous les documents sont à transmettre impérativement en format PDF

Le dossier d'engagement complété et les pièces justificatives doivent être envoyés obligatoirement par mail au service des ressources humaines au plus tard le **13/03/2022** à l'adresse :

ressources.humainesSPV@sdis66.fr











**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES PYRÉNÉES ORIENTALES**

**NOUVELLE RECRUE SPV 2021
FICHE HABILLEMENT**

NOM		PRENOM	
GROUPEMENT		CENTRE DE SECOURS	

ENTOURER LA TAILLE + LA LONGUEUR CHOISIE POUR CHAQUE ARTICLE

DESIGNATION		TAILLE			LONGUEUR	
GANTS DE DEBLAI			6		-	
			7			
			8			
			9			
			10			
			11			
GANTS D'ATTAQUE			6		-	
			7			
			8			
			9			
			10			
			11			
BOTTES A LACETS			35	41	47	-
			36	42	48	
			37	43	49	
			38	44	50	
			39	45		
			40	46		

DESIGNATION		TAILLE		LONGUEUR
VESTE TEXTILE HV		80 88 96 104	112 120 128 136	C M L XL
SUR- PANTALON		1 2 3		C M L XL
SOFTSHELL		XS S M L	XL XXL XXXL XXXXL	-
PANTALON TSI		72 76 80 84 88 92	96 104 108 112 116 120	C M L XL
POLO TSI		80XS 88S 96M 104L	112XL 120XXL 128XXXL 136XXXXL	-
VESTE TSI		80 88 96 104	112 120 128 136	C M L XL

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

1, rue du Lieutenant Gourbault – B.P. 19935 – 66962 Perpignan Cedex 09 Standard 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur Départemental des services d'incendie et de secours